

## Langue néerlandaise - Niveau intermédiaire (premier degré) - Compréhension de textes à tendance juridique

5.0 crédits

30.0 h

1+2q

Enseignants:	Vanelderen Marie-Paule (coordinateur) ; Schrijvers Lutgarde ; Dachy Valérie ; Bufkens Hilde ; Goidts Brigitte ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	<a href="http://sites.uclouvain.be/moodle/">&gt; http://sites.uclouvain.be/moodle/</a> <a href="http://www.icampus.ucl.ac.be/">&gt; http://www.icampus.ucl.ac.be/</a> <a href="http://www.altissia.com/">&gt; http://www.altissia.com/</a>
Préalables :	Ce cours est de niveau moyen et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours élémentaire (NEER 1820 ' niveau A2 du CECRL).
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de textes oraux et écrits d'intérêt général et à orientation juridique.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture:                      -- pouvoir lire avec un niveau satisfaisant d'autonomie et de compréhension des textes factuels sur des problèmes contemporains ou sur des sujets relatifs au domaine d'études                      Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Compréhension à l'audition                      Individuelle :                      -- pouvoir comprendre les points principaux d'un exposé à condition que le sujet en soit familier et la présentation clairement structurée.                      -- pouvoir comprendre les points principaux de documents radiodiffusés ou télévisés factuels à condition que le sujet en soit familier et la langue standard et clairement articulée.</p> <p>Interactive :                      -- pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit en langue standard sur un sujet familier sans que l'interlocuteur n'adapte son discours.</p> <p>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Code                      Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base et extension du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire juridique                      Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée et les conjonctions).                      Culture                      Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	-- Tests d'auto-évaluation proposés sur la plate-forme Moodle -- Evaluation continue : deux tests intervenant dans la note finale -- début décembre : test portant sur le vocabulaire de base (plate-forme Altissia niveaux A2 et B1) et sur la matière vue au cours au premier quadrimestre. -- après les vacances de Pâques : test portant sur le vocabulaire et la compréhension à l'audition ('Zelfstudie' plate-forme Moodle), -- A la fin de l'année : examen écrit portant sur la matière du second quadrimestre

<p>Méthodes d'enseignement :</p>	<p>Révision en auto-apprentissage du vocabulaire de base (plate-forme ALTISSIA niveaux A2 et B1).                  Etude en auto-apprentissage du vocabulaire du syllabus "Zelfstudie". Le vocabulaire y est présenté en contexte.                  Révision des points de grammaire en contexte (c.-à-d. en partant des textes du syllabus du cours) et consolidation par des exercices écrits et oraux.                  Les aptitudes réceptives occupent une place prépondérante dans ce cours. Elles sont exercées et développées par le biais de stratégies de compréhension à la lecture et à l'audition s'adressant tant au mot (deviner) qu'au texte (anticiper). Ces techniques sont appliquées à des textes oraux ou écrits d'intérêt général et à orientation juridique (syllabus du cours : "Compréhension de textes" - textes écrits et oraux accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire). Des exercices complémentaires devront être faits à domicile (plate-forme Moodle et iCampus).</p>
<p>Contenu :</p>	<p>Révision en auto-apprentissage du vocabulaire de base (plate-forme ALTISSIA niveaux A2 et B1).                  Etude en auto-apprentissage du vocabulaire du syllabus "Zelfstudie". Le vocabulaire y est présenté en contexte.                  Révision des points de grammaire en contexte (c.-à-d. en partant des textes du syllabus du cours) et consolidation par des exercices écrits et oraux.                  Les aptitudes réceptives occupent une place prépondérante dans ce cours. Elles sont exercées et développées par le biais de stratégies de compréhension à la lecture et à l'audition s'adressant tant au mot (deviner) qu'au texte (anticiper). Ces techniques sont appliquées à des textes oraux ou écrits d'intérêt général et à orientation juridique (syllabus du cours : "Compréhension de textes" - textes écrits et oraux accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire). Des exercices complémentaires devront être faits à domicile (plate-forme Moodle et iCampus).</p>
<p>Bibliographie :</p>	<p>-- Syllabus du cours : "Néerlandais, compréhension de textes" (+ Plate-formes Moodle et iCampus)                  -- Plate-forme Altissia                  -- Syllabus d'auto-apprentissage (et plate-forme Moodle) : « Zelfstudie »</p>
<p>Autres infos :</p>	<p>Encadrement: Cours en groupes 20 à 25 étudiants (pour des raisons pratiques les étudiants CRIM 1 PM sont intégrés aux groupes NEER 1821 en Droit 11 Ba).                  L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.                  Charge de travail - Heures présentielles : 30 h - Travail autonome : 120 h                  Possibilité de dispense : un test organisé au début de l'année permet, moyennant l'obtention d'une note de 12/20 ou plus, d'être dispensé du cours et de l'examen.</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p><a href="#">&gt; Année d'études préparatoire au master en criminologie</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>